

Les *baby-boomers* et leurs parents : une analyse des relations intergénérationnelles

Céline Clément
Catherine Bonvalet
Jim Ogg

Centre de recherche Populations et Sociétés/Institut national d'études démographiques.
Institut national d'études démographiques.
Caisse nationale d'Assurance Vieillesse des travailleurs salariés.

Mots-clés : *Baby-boomers* – Intergénérationnel – Réseau familial.

À partir de récits de vie réalisés en France et en Angleterre, cet article analyse le réseau familial des *baby-boomers* en se centrant sur les liens qu'ils maintiennent avec leurs parents. La lecture des entretiens met en lumière plusieurs formes d'investissement des enquêtés vis-à-vis de leurs parents, allant des « impassibles » aux « aidants actifs ». Elle montre également que ces aides peuvent varier en fonction de l'existence de frères et de sœurs, d'un conjoint, et qu'elles s'insèrent dans un système. À ce titre, le rôle primordial des enfants est souligné à travers la garde des petits-enfants. Cela ne signifie pas pour autant une absence d'aides à l'égard des parents, mais ces aides sont différentes selon les membres de la parenté et elles n'ont pas les mêmes significations (expression d'une norme sociale pour les parents et d'un investissement affectif pour les enfants).

Les *baby-boomers*, définis ici comme les individus nés dans les années après la Seconde Guerre mondiale, ont marqué la démographie des pays développés ces soixante dernières années, par la vague de générations nombreuses suite à l'ampleur inattendue de la reprise de la fécondité après 1945 jusqu'au début des années 1970, et par l'augmentation de l'espérance de vie de ces générations, entraînant un questionnement sur leur vieillissement et sur leur retraite. Plus encore, les *baby-boomers* se sont distingués des générations précédentes en adoptant des comportements pionniers : modes de vie urbains, puis périurbains, suite à la migration vers la ville dans les années 1950, mais aussi modes de vie conjugaux, remettant en question la division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes à travers l'entrée de ces dernières sur le marché du travail et la montée du divorce (Bonvalet et al., 2011). Ils sont enfin présentés comme une génération « pivot » (Attias-Donfut, 1995), la première à expérimenter la coexistence de quatre, parfois même cinq générations, introduisant de nombreux questionnements sur ces nouvelles formes relationnelles. Car

les *baby-boomers* sont confrontés à une situation bien particulière : leurs parents font partie des premières cohortes qui ont bénéficié massivement de l'augmentation de l'espérance de vie depuis 1945, en particulier aux âges élevés, alors que leurs enfants subissent la crise économique avec la multiplication des emplois précaires et les difficultés d'accès au logement. La question est alors de savoir comment ces générations qui ont revendiqué l'autonomie, l'indépendance et pensé pouvoir échapper à certains devoirs et obligations, ont concilié au cours de leur vie ce désir de liberté et ce besoin de famille, et comment elles vont se comporter face à l'avancée en âge de leurs parents et les difficultés d'insertion sur les marchés de l'emploi et du logement de leurs enfants.

Cette question se pose avec d'autant plus d'actualité qu'avec la montée de l'individualisme, on observe un renversement des fonctions de la famille où «... les individus ne sont plus au service de la famille, mais elle est aux services des individus » (Segalen, 2006:28). Ces changements ont alimenté deux discours opposés, les uns y voyant l'émancipation des membres qui fondent la famille, dont le rôle n'est plus de transmettre mais d'assurer la fonction de « révélateur de soi » [Singly (de), 1996], et d'autres l'avènement de l'individualisme négatif où, dans « un monde liquide » (Baumann, 2004), les individus refusent tout lien et s'isolent. Le discours aurait ainsi tendance à lier montée de l'individualisme et affaiblissement de la famille. Dès lors, on peut s'interroger. Cet affaiblissement du lien social se retrouve-t-il parmi les générations du *baby-boom* ? Qu'en est-il des liens familiaux et de leur contenu ? Comment est constitué leur réseau et comment fonctionne-t-il ?

Pour répondre à ces questions, une enquête a été menée à Paris et à Londres auprès des générations nées entre 1945 et 1954 (1), à savoir les premières générations du *baby-boom* (encadré p. 6). En effet,

(1) Peu de recherches existent en France sur les générations nées après-guerre ; on notera au Québec l'ouvrage dirigé par Ignace Olazabal paru en 2009.

étudier ces cohortes uniquement dans un contexte franco-français n'aurait guère eu de sens tant les évolutions démographiques et sociologiques se sont situées au niveau de l'ensemble des pays industrialisés. Une comparaison entre la France et la Grande-Bretagne s'est donc imposée, la France relevant du régime corporatif conservateur (Esping-Andersen, 2007) (2), la Grande-Bretagne du système libéral. Ces deux pays correspondent à l'existence de cultures familiales contrastées entre le nord et le sud de l'Europe. Ainsi, en Angleterre, « pays de l'individualisme extrême » (Mendras, 1997), la société serait plus individualiste et libérale que la société française où la norme d'indépendance est moins forte. Il y aurait donc « *des structures idéologiques qui continuent de modeler la vie familiale des Européens* » (Mendras, 1997:151).

À partir de quatre-vingt-dix récits de vie, cet article se propose d'analyser le réseau familial des *baby-boomers* en se centrant plus particulièrement sur les liens qu'ils entretiennent avec leurs parents, tout en inscrivant ces relations dans un réseau plus large. On s'interrogera, en premier lieu, sur la place des parents dans leur réseau, puis on décrira les aides et les différentes formes d'investissement des *baby-boomers* envers eux.

La place des parents dans le réseau familial des *baby-boomers*

Un discours individualiste ou un discours sur l'individualisme intériorisé ?

La lecture des entretiens montre combien les interviewés ont fortement intériorisé le discours ambiant sur l'individualisme, représenté comme négatif dans une société où les logiques sociétales priment sur les logiques communautaires, où le « je » prime sur le « nous ». Invités à comparer leur génération avec celles de leurs parents et de leurs enfants, les enquêtés insistent effectivement sur la montée de l'hyperconsommation et de l'individualisme entraînant selon eux une « *misère sociale* » mais aussi « *relationnelle* ». Les termes tels que « *dans le temps* », « *avant* », le « *respect des anciens* », reviennent fréquemment, certains regrettant les relations « *d'antan* » avec l'image de liens plus « *courtois* », plus « *chaleureux* », (supposés) caractéristiques de la province ou de la campagne. Par exemple, Annabelle, qui critique vivement les jeunes générations, souligne les transformations actuelles de son quartier, notamment au niveau relationnel, signalant un individualisme prononcé entre voisins qu'elle ne retrouve pas à la campagne lorsqu'elle retourne dans son village natal. Dans son témoignage, le « Parisien » est explicitement

L'enquête qualitative sur les *baby-boomers*

Cette enquête avait pour objectif de comparer les histoires résidentielles, professionnelles et familiales des générations nées entre 1945 et 1954 habitant Londres et la région parisienne. Elle s'appuie sur quatre-vingt-dix entretiens effectués en 2006 auprès de quarante-deux hommes et quarante-huit femmes, dont soixante ont été réalisés en France (notamment dans deux arrondissements de Paris et deux communes de la proche banlieue de Paris) et trente en Angleterre (dans un quartier au centre de Londres et dans un quartier de la banlieue sud). Le corpus a été construit à partir d'une prospection téléphonique sur annuaire, profilé selon des critères précis (date de naissance, sexe, milieu social). Les enquêtés ont, en effet, été choisis parmi les classes moyennes dont les professions expriment la diversité (1), d'où la difficulté de les étudier ensemble, d'autant plus lorsqu'on les compare en France et en Angleterre où les classes moyennes se distinguent (2). Les enquêtés appartiennent alors aux classes moyennes supérieures (professeurs d'université, cadres du privé, ingénieurs ou chefs d'entreprises), d'autres aux classes moyennes intermédiaires (enseignants, employés municipaux, salariés du secteur associatif), quand d'autres se différencient peu des classes populaires en raison de leurs difficultés financières liées au chômage, à la maladie ou aux emplois précaires ou à temps partiel peu rémunérés. La situation conjugale et familiale regroupe des couples d'une première ou d'une deuxième union, des ménages monoparentaux et des personnes seules. La situation vis-à-vis de l'activité reflète également les tendances générales de cette classe d'âge : hommes et femmes avec un emploi stable, au chômage, certains en retraite ou en préretraite, ou encore en invalidité. À cela s'ajoutaient des femmes au foyer.

Le choix de travailler à la fois à Londres et à Paris a nécessité un cadre commun d'exploration en langue française et anglaise. Pour conduire l'entretien, l'enquêteur s'aidait donc d'un guide complet dont l'objectif était de saisir la complexité des articulations entre trajectoire familiale, professionnelle et résidentielle à travers le récit de vie des enquêtés. Le guide était découpé en plusieurs volets dont l'un développait la vie familiale et les liens familiaux, à la fois de façon rétrospective et prospective, permettant la mise en perspective des rapports intergénérationnels à partir de l'expérience familiale des enquêtés durant leur enfance et adolescence, et de l'histoire familiale qu'ils écrivent actuellement avec leurs propres enfants et petits-enfants, et d'explorer ainsi l'évolution de la famille au cours des quarante dernières années tout en cernant la spécificité des générations du *baby-boom*.

(1) Chauvel L., 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, collection La République des idées.

(2) Bidou-Zachariasen C., 2000, *À propos de la « service class »*. *Les classes moyennes dans la sociologie britannique*, *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4:777-796.

(2) Même si la France apparaît difficile à classer (Martin, 1997).

synonyme d'individualiste alors qu'elle met en lumière la « *chaleur* », la « *convivialité* », le « *temps* », la « *gentillesse* », mais aussi la solidarité de ses voisins. Comme Annabelle, certains enquêtés s'élèvent contre les valeurs des générations actuelles conduisant parfois à des conflits. On observe donc un discours que l'on pourrait qualifier de « commun » avec un aspect paradoxal où il est certes reconnu que la génération des enfants est soumise à de très grandes difficultés – chômage, marché immobilier tendu, problèmes liés à l'environnement, sida – mais où cette jeune génération est aussi perçue comme trop « *gâtée* », « *capricieuse* », « *pressée* ».

Cependant, le propos doit être nuancé. Lorsque les enquêtés décrivent « leur » famille et son fonctionnement, ces mêmes personnes précisent l'importance des liens familiaux, et l'individualisme constaté concerne finalement les autres, un véritable système d'entraide se mettant en place. Finalement, on est assez éloigné de l'affaiblissement de la famille car, même si certains enquêtés ont pris leur distance par rapport au modèle familial, la majorité d'entre eux ont entretenu des rapports très étroits avec leurs parents, et ce tout au long de leur vie, les relations distendues demeurant l'exception. D'ailleurs, les « isolés » sont très rares dans les entretiens et l'absence de liens familiaux est souvent compensée par les amis, ce que montrait l'enquête Proches et parents (Bonvalet et Maison, 1999).

Les enfants sur le devant de la scène

Concernant la place respective des enfants et des parents dans le réseau des *baby-boomers* enquêtés, le rôle des enfants est primordial, notamment à travers les angoisses liées à leur insertion professionnelle et à la situation tendue du marché du logement, mais aussi – et surtout – à travers la garde des petits-enfants. Les enquêtés ont ainsi relaté de façon précise le lien qui les unit à leurs petits-enfants et la place qu'ils détiennent auprès d'eux. Ils estiment que les relations entre parents et enfants sont devenues plus souples et la plupart d'entre eux reconnaissent une plus grande communication, même s'ils notent une éducation « trop » libérale ainsi qu'un excès de liberté amenant parfois une inversion des rôles générationnels. Ils ont également cité l'évolution du rôle du père décrit comme plus effacé autrefois. Ce mouvement se répercute sur l'ensemble des liens intergénérationnels, les enquêtés devenus grands-parents estimant aborder leur rôle différemment, se représentant comme « plus présents » et plus « ouverts », forme idéale de proximité affective marquée par le souci du dialogue et du lien personnalisé qui prend sa source dans la grand-parentalité gâteau amorcée au XVIII^e siècle avant de s'imposer au XIX^e siècle (Gourdon, 2001). Les entretiens ne mettent plus en scène des conflits ; au contraire, ils précisent toute

la joie, le bonheur de revêtir les habits de grands-parents et y voient une fonction symbolique à tenir (Attias-Donfut et Segalen, 2001). On peut d'ailleurs noter que, pour certains hommes, la grand-paternité constitue le moyen de « réécrire » l'histoire et de réparer un manque : devenus grands-pères aujourd'hui, ils témoignent du sentiment d'être passés à côté de l'expérience de la paternité (Attias-Donfut et Segalen, 2001). La grand-paternité est alors, pour eux, l'occasion de s'investir autrement (Caradec, 1996).

Seconds rôles sans être secondaires (Le Borgne-Uguen, 2003), un véritable système d'entraide transite autour de la garde des petits-enfants, de façon ponctuelle ou régulière. Mais si les enquêtés ont consacré l'essentiel de leur récit à leurs enfants, c'est aussi parce que les relations avec leurs parents ont été effacées par leur préoccupation du moment : l'avenir de leurs enfants. En effet, les *baby-boomers* ont aujourd'hui à faire face aux transformations de la société et au problème d'insertion des jeunes dans le monde adulte. Ils ont pleinement conscience de la difficulté pour leurs enfants de prendre leur indépendance suite à l'état actuel du marché du travail, conduisant généralement à un ajournement de cette étape. Mais ils ont également connaissance des obstacles liés au marché du logement. Plusieurs parents sont donc confrontés à la cohabitation prolongée avec leurs enfants adultes en raison du chômage, de la précarité de l'emploi, du désir de poursuivre ses études dans de meilleures conditions ou encore de la difficulté pour trouver un logement à un prix raisonnable, ou du retour de leurs enfants suite à une rupture conjugale. Toutefois, même lorsque a été abordé le thème du vieillissement, les interviewés ne développent pas les relations entretenues avec leurs parents et ne semblent pas s'interroger sur leur propre avenir. Dans ces conditions, le témoignage sur les maisons de retraite apparaît rarement. Cela peut simplement s'expliquer par le fait que les parents des enquêtés sont décédés ou, au contraire, qu'ils sont en bonne santé. Mais il semble bien que les relations s'amoindrissent avec l'âge, le réseau des individus s'atténuant avec le temps (Héran, 1987), même si cela ne signifie pas une diminution des relations avec la parenté, le réseau se concentrant au contraire sur celle-ci (Blanpain et Pan Ké Shon, 1999). Toutefois, cette fréquence des contacts et des interlocuteurs ne renseigne pas sur le contenu du lien. Or, Catherine Bonvalet et Dominique Maison (1999) ont constaté l'effet de l'âge des parents sur l'indicateur d'affinités avec ces derniers, le lien se distendant avec les plus âgés (plus de 75 ans). En outre, ils relèvent un paradoxe : certes les enquêtés se déclarent moins souvent proches de leurs parents au-delà d'un certain âge mais, inversement, leur proximité géographique s'accroît. Somme toute, on peut y voir un refus d'envisager le vieillissement des parents

âgés, la figure de la vieillesse étant souvent rattachée aux notions de « handicap », de « solitude », de « dépendance »... et constitue finalement une problématique récente. On peut reprendre ici l'entretien d'Édouard afin d'illustrer le propos. Après avoir parlé de ses enfants, il expose un « *catastrophisme démographique* » lié à l'augmentation de l'espérance de vie dans plusieurs pays. Il dénonce les obstacles financiers, les conditions parfois déplorable des structures d'accueil et les difficultés psychologiques qui y sont associées.

– « Ça, je pense que ça, c'est aussi un gros souci. Je vous parlais des gosses, mais il y a également un souci quant aux parents parce que l'allongement de la vie, les maladies, les conditions d'accueil dans les maisons de retraite ou maisons de retraite médicalisées ou autre, les moyens nécessaires pour qu'on puisse s'assurer que nos parents vont pouvoir... donc ça c'est aussi un point... j'en parlais encore avec un ami justement tout à l'heure, dont les parents sont à Q. Son père est mort au début de l'année et il a été obligé de rapatrier à Paris sa mère qui a un Alzheimer et qui a 85 ans. Bon elle perd un peu la boule. Et elle était chez elle à Q. Et maintenant elle est toute seule, il faut la mettre dans une maison spécialisée parce que faute de place pour l'accueillir et avec des problèmes qui sont ou psychologiques ou financiers. Donc ça je crois que ça, il faut aussi... c'est un des points importants. Parce que c'est cette pyramide des âges qui m'y a fait penser. Parce que on est tous... Enfin, quand on en parle, on voit avec nos amis, on a tous cette discussion à chaque fois. Parce que vraiment il y en a pour qui ça ne se passe pas vraiment bien ».

Il est surprenant d'entendre Édouard rassuré d'avoir vu ses parents décédés à un âge où ils étaient encore en bonne santé. On perçoit dans son discours l'angoisse de vieillir en « mauvaise santé » – aussi bien physique que psychologique – pour les personnes âgées, mais également pour lui. Les termes utilisés « catastrophe », « effrayant », « mouroir », « épouvantables » se montrent marquants et dénotent une angoisse de la vieillesse, de la maladie, de la mort et de mourir seul car, comme l'indique Édouard, « autrefois on mourait chez soi, en famille ».

L'autonomie revendiquée...

L'absence de discours sur les maisons de retraite peut s'expliquer par le fait que les parents des enquêtés ne sont pas à un âge suffisamment avancé, « l'entrée dans une maison de retraite intervenant au-delà de 75, 85 voire 90 ans » (Bonvalet et al., 2007). Mais cela témoigne surtout de la demande de vieillir chez soi – demande qui répond à la norme de l'autonomie – et qui émane tant des *baby-boomers* que de leurs parents, tout en étant confortée par l'État qui privilégie l'aide à la personne et compte sur l'aide de la famille (le conjoint ou les

enfants). Ainsi, la volonté de vivre de façon indépendante apparaît très forte et pratiquement aucun enquêté n'a émis le souhait d'une cohabitation, avec ses parents ou avec ses enfants, la cohabitation intergénérationnelle n'apparaissant pas comme une solution. Vivre chez soi constitue donc un moyen d'exprimer son indépendance (Clément et al., 2005).

Dès lors, si les maisons de retraite restent un « sujet tabou » et que les enquêtés préfèrent éviter le sujet, les rares ayant tenu un discours sur ces institutions soulignent qu'il est préférable pour les parents âgés de vieillir dans leur propre habitat, s'ils sont en bonne santé. C'est ce qu'exprime Annabelle qui a établi un véritable système d'aide à l'égard de sa tante maternelle (qui n'a pas d'enfant) afin qu'elle puisse rester à son domicile : infirmière à domicile, aide ménagère, visites tous les samedis après son travail la semaine... cela ne sera néanmoins pas suffisant. Le frère d'Annabelle lui trouvera alors une maison de retraite dans la ville où il réside. En outre, lorsque l'on interroge Annabelle sur les projets résidentiels de sa mère, elle précise de suite qu'elle souhaite l'avoir auprès d'elle le plus longtemps possible et ne déménagera pas tant que celle-ci sera en vie afin de lui faciliter les tâches quotidiennes.

– « Pour maman, je vais tout faire pour qu'elle reste le plus longtemps chez elle tant qu'elle peut marcher, etc., qu'elle peut se déplacer, il n'y a pas de problème, elle restera chez elle avec la femme de ménage. Et puis, j'habite à côté, je vais la voir tous les jours ; quand je ne suis pas là, c'est mon frère qui vient et s'en occupe, ou c'est mon neveu. Enfin, on va tout faire pour qu'elle reste chez elle le plus longtemps possible. Je ne sais pas, j'entends à la radio qu'il faudrait faciliter... justement, que les personnes âgées restent à domicile ; donc on fera tout pour qu'elle reste chez elle ».

– « C'est important pour vous et pour elle ? ».

– « Oui. Parce que maman a toute sa tête. Elle a 87 ans, et alors elle, elle a toute sa tête. Elle s'occupe de tous ses papiers, sa déclaration d'impôts et tout. Elle fait tout. Bon elle aurait tendance à dire ça baisse, ça baisse, oui, de temps en temps elle oublie, elle est un peu étourdie je vais dire mais, enfin, sans ça, elle s'occupe de tout, elle lit le journal tous les jours, je lui achète le journal, elle s'intéresse à beaucoup de choses, elle fait les mots croisés tous les jours. Donc, vous voyez, cérébralement, maman est encore très bien. Et c'est tant mieux, parce que je vois, avec ma tante maintenant, les sujets de conversation sont très réduits, alors que maman, elle écoute la radio, tout ce qui se passe dans la journée, on peut discuter de tout un tas de sujets et tout ».

– « Et vous imaginez justement, dans vos projets de retraite, de trouver à N. ou plus tard ? ».

– « Je ne sais pas, déjà, tant que maman vit, je... je n’y pense pas pour le moment. Parce que tant que maman est encore en vie, je reste à proximité de chez elle. Maintenant, elle est très âgée, et donc je lui fais ses courses, je fais des petites choses quoi. Donc je n’envisage pas du tout de partir d’ici. Ce serait sa mort et je tiens beaucoup à maman. Donc il n’en est pas question ».

Norme de l’autonomie fortement intériorisée, c’est aussi un sentiment de culpabilité qui transparait quant à la façon de gérer les liens avec ses parents, sentiment largement conforté par la société si l’on se souvient du débat amorcé sur les solidarités familiales lors de la canicule en 2003, ce qu’exprime Édouard.

– « Non mais je pense qu’il faut être très réaliste. Bon, tout ça c’est très bien, mais je pense que le problème des personnes âgées va être une difficulté qui va être très, très difficile à résoudre dans les années à venir pour la plupart des gens. Parce qu’il y a les problèmes statistiques et il y a les problèmes vitaux. Là, mon ami a un mal fou à trouver un accueil. Donc des problèmes énormes qui sont psychologiques, qui sont financiers, psychologiques, affectifs, et puis, quelque part, un peu de mauvaise conscience parce que, si vous voulez, quand vous avez vos parents qu’on stocke dans un mouiroir aussi bien soit-il et que, vous, il faut quand même... vous partez quand même en vacances, vous avez votre vie, quelque part, c’est pas forcément facile.... De fonctionner avec vos parents stockés, et, vous, vous partez... c’est vrai, c’est pas simple. Donc, moi je crois que c’est un problème qu’on va vraiment avoir ».

La maison de retraite se révèle donc l’ultime solution tant pour les personnes âgées – qui préfèrent conserver leur indépendance à domicile – que pour leurs enfants – qui culpabilisent à l’idée de les voir en institution –, et constitue un coût considérable pour les deux générations.

... qui s’accompagne d’obligations filiales

Comme Janet Finch (1989) et d’autres chercheurs anglais et norvégiens (Daatland et Slagsvold, 2006) l’ont démontré, « On attend des enfants adultes qu’ils aident leurs parents vieillissants. C’est le concept d’obligation filiale ». La tension que décrivent Jean Kellerhals et Eric Widmer (2005) entre les besoins individuels et les normes d’entraide, entre l’autonomie et la solidarité, parcourt toujours la vie familiale contemporaine, comme en témoignent les entretiens. Aussi, les relations entre les *baby-boomers* et leurs parents sont loin d’être simples : elles apparaissent souvent écartelées

entre la sensation de « devoir » faire, tout en ayant l’impression de ne jamais en faire suffisamment, engendrant un sentiment de culpabilité que les parents suscitent parfois comme l’explique Solène :

– « Ma mère a un ascenseur mais elle sort très peu. Je ne la laisse pas seule, je l’appelle tous les soirs, elle m’appelle tous les soirs. Pour voir si tout va bien. Je l’aide... Je l’aide un petit peu mais, justement, elle voudrait que je l’aide beaucoup, elle voudrait que je sois très présente, et moi je ne peux pas, je ne me suis pas mise à 80 %, j’ai gardé mon boulot à 100 % ».

Parfois harmonieuses, les relations entre parents et enfants apparaissent plus souvent ambivalentes, voire conflictuelles, variant selon la trajectoire des relations filiales (Brault, 2003). La dimension socio-affective du soutien apporté dépend alors du type de rapports et ce qui est de l’ordre d’une charge pour les uns, est de l’ordre de l’échange entre générations pour les autres, l’aide ne se réduisant pas à un aspect purement instrumental dans la mesure où elle peut également apporter des satisfactions, comme le souligne Jean-Pierre Lavoie (2000) et comme le montre l’entretien d’Annabelle. Toutefois, à partir du moment où les parents deviennent dépendants, on perçoit à la lecture des entretiens les limites de l’aide apportée et la charge qui peut peser sur les aidants. C’est le cas d’Agnès qui a été confrontée au refus de son père d’être placé en maison de retraite, et ce malgré les difficultés de santé de celui-ci et de l’invalidité de sa femme. Les mots employés par Agnès dénotent la charge, la contrainte que peuvent représenter les parents ; elle se figure comme « crucifiée à sa famille ».

– « Alors ma famille... ma famille ça a été un gros, gros poids dans ma vie. C’est peut-être ça aussi qui m’a empêchée de m’envoler, de faire un peu ce que je voulais. On dit que les Italiens sont crucifiés à leur famille, moi c’est un peu, c’est un peu ce qui m’est arrivé (rires). Bon, c’est un grand mot mais c’est un peu ça. C’est-à-dire que j’ai eu une famille très problématique, qui m’a demandé énormément d’énergie : il a fallu que j’assure la vieillesse de mes parents, mon père refusait de se faire placer, il voulait garder ma mère qui était invalide à ses côtés. Il avait une volonté farouche, on ne pouvait pas lutter contre ça, et moi, j’ai été énormément sollicitée. Et pendant toutes ces années de galères, je n’arrêtais pas de faire le trajet Paris-Chambéry ; là, y avait aussi l’appartement de mes parents, je n’avais pas uniquement mon appartement, il y avait l’appartement de mes parents. Paris-Chambéry, Chambéry-Paris pour m’occuper d’eux, ce qui n’a pas été simple. Là, récemment, mon père est décédé, dans des conditions, je ne vous dirais pas, mais alors absolument épouvantables. Il a fallu aussi que j’assure ça et que j’aie le temps plein m’occuper de lui ; heureusement

que j'étais disponible. Voilà, donc il est décédé récemment, ce qui fait que, du coup, là effectivement maman a été placée ; donc là tout à coup, beaucoup moins sollicitée, ce qui me donne un peu ce sentiment... maintenant, il faut que je me trouve quelque chose, pour moi-même. Pour vous dire que ça a été une famille très lourde à porter. Voilà ».

Dans ces conditions, les parents peuvent devenir un poids, l'aide donnée aux parents – qui s'apparente à l'aide-altération ou aide-contraintes (Caradec, 2009) – venant menacer leur équilibre. Certains parents sont d'ailleurs décrits comme abusifs, demandant beaucoup à leurs enfants et les obligeant à se sacrifier, comme Carine qui dépeint son père comme un « véritable despote ».

Sans aller jusqu'à ce cas extrême, l'aide à l'égard des parents peut être ressentie comme une obligation morale, un devoir, une injonction. « *Il faut y aller* » précise Juliette lorsqu'elle évoque ses parents âgés dont la situation peut être assimilée à l'aide-altération dans la mesure où sa vie a été complètement bouleversée. Elle constitue un exemple typique de cette « génération pivot », prise entre ses enfants et ses parents, l'empêchant – ou tout du moins retardant – la réalisation de ses projets résidentiels. Alors que son rêve serait d'acheter un appartement à Marseille où réside sa belle-famille, ses intentions restent floues et les choix de migration varient au cours de l'entretien : en fonction de ses enfants, de ses parents et de son mari, lequel peut être appelé en province pour des raisons professionnelles. Finalement, pour argumenter sa préférence pour Paris, elle déclarera que ses enfants ont encore besoin d'elle et de son mari, notamment son fils, toujours scolarisé. Bill, 56 ans, marié et propriétaire dans la banlieue sud de Londres est dans la même situation en raison de son beau-père malade, mais aussi James, qui a acheté un appartement à proximité de sa mère à Londres. Pareillement à Annabelle, il ne souhaite pas déménager tant que sa mère sera vivante et s'interdit toute intention résidentielle :

– « J'aimerais bien vivre en Nouvelle-Zélande après ma retraite, mais ma femme ne veut pas y aller. Elle changera peut-être d'avis. Ses parents ont environ 75 ans. S'ils décèdent dans sept ou huit ans... C'est le seul lien qu'elle a. La seule chose qui me retient ici, c'est ma mère. C'était une femme extrêmement énergique et pleine d'entrain à 83 ans, mais elle a malheureusement contracté la maladie d'Alzheimer il y a trois ans et elle est dans une maison de retraite ; donc j'irai nulle part tant qu'elle sera encore en vie... Donc, j'irai nulle part tant que ma mère sera en vie, oui. Je resterai ici tant que ma mère... ».

On le voit, la famille représente toujours une valeur centrale en France comme en Grande-Bretagne, tant au niveau des parents que des enfants et les *baby-boomers* constituent une génération-sandwich, une génération-relais. Cependant, les témoignages sur les parents se distinguent nettement de ceux sur les enfants, et encore plus ceux sur les petits-enfants, où l'on a pu constater un regard « positif » sur la grand-parentalité. Car, certes, la solidarité familiale est d'abord caractérisée par des sentiments et des normes d'obligations, mais la lecture des entretiens souligne le rôle primordial des enfants au travers des services procurés, notamment la garde des petits-enfants. Cela ne signifie pas pour autant une absence d'aide à l'égard des parents, mais des aides différentes selon les membres de la parenté (Ortalda, 2001), et qui n'ont pas la même signification : elles s'apparentent davantage, même s'il existe un attachement filial parfois très fort, à l'expression d'une norme sociale pour les parents, souvent vécue comme une charge en raison de leur perte d'autonomie, et à un investissement affectif pour les enfants.

Les enquêtés face à la vieillesse de leurs parents : une typologie des aides

L'analyse des entretiens met en lumière plusieurs formes d'investissement des enquêtés à l'égard de leurs parents, allant des « impassibles », qui se tiennent à distance de leurs parents et refusent de penser l'avenir à long terme aux aidants actifs, bien souvent au centre du dispositif d'aides, tout en passant par les aidants passifs, lesquels délèguent leur rôle à un frère ou, plus généralement, à une sœur.

Les impassibles

Les impassibles sont caractéristiques des enquêtés qui n'ont pas abordé spontanément la question du vieillissement de leurs parents, bien souvent parce qu'ils sont encore en bonne santé ; la question ne se pose donc pas. Toutefois, interrogés plus spécifiquement sur cette problématique, ils n'apparaissent pas plus éloquents et semblent démunis face à cette thématique. L'absence de discours face à la vieillesse de leurs parents peut être interprétée, comme on l'a vu, comme un moyen de se protéger, traduisant un refus de voir ses parents vieillir, mais aussi d'entrevoir sa propre vieillesse, la figure de la personne très âgée étant fortement associée à celle du handicap. C'est aussi parfois le fruit de l'histoire familiale, caractérisée par des rapports distants avec les parents ou (et) parce qu'un membre de la fratrie, notamment la sœur, est considérée comme plus à même de prendre en charge les ascendants.

Claire appartient à cette catégorie des impassibles, refusant de penser à l'avenir à long terme et à ses parents vieillissants. Fille unique et aujourd'hui à la

retraite, elle est toujours en contact avec ses parents âgés au moment de l'enquête de plus de 85 ans. Bien que sa mère soit paralysée depuis douze ans suite à une rupture d'anévrisme, elle lui rend visite tous les deux mois, privilégiant son temps auprès de ses enfants et auprès de ses relations amoureuses. Lors de l'entretien, elle évoquera peu ses parents qu'elle décrit comme « très pesants », avec un père « très dépressif » et une mère « anxieuse et "chiant" ». Cette situation s'inscrit dans ses relations passées avec eux, notamment avec sa mère au moment de l'adolescence. Claire a toujours eu le sentiment d'étouffer dans sa famille, très catholique, appartenant à la bourgeoisie de province. Très jeune, elle en rejette les codes et la morale et part vivre à Paris avec le père de son enfant qui devient son premier mari. Elle a construit sa vie en rupture avec son milieu d'origine et, pour l'instant, exclut l'idée de penser à ses parents estimant que son père, toujours présent auprès de sa mère et en bonne santé, peut la prendre en charge avec un système d'aides à domicile. Le « refus » d'envisager la vieillesse de ses parents peut alors émaner d'un processus plus ou moins conscient où l'on souhaite se préserver, se protéger pour un temps, sorte de déni, mais aussi être le résultat de relations passées difficiles, conflictuelles. Au sein même des impassibles, on pourrait ainsi distinguer les refusants des rejetants.

Les aidants actifs

En revanche, certains enquêtés se trouvent au cœur du système d'entraide pour les parents âgés, ce qui nécessite d'aménager le rythme de vie quotidien ou hebdomadaire en fonction de leurs besoins. Si des situations d'aide-altération ont été observées, on note également des cas d'aide-engagement où la prise en charge du parent âgé n'apparaît pas problématique et répond à des sentiments filiaux profonds (Caradec, 2009). Annabelle, on l'a vu, constitue un exemple frappant. Habitante « à deux numéros » de sa mère, elle participe activement à l'aide informelle afin de seconder sa mère vieillissante. Elle a ainsi instauré un véritable système d'entraide en s'impliquant quotidiennement et en s'appuyant sur une aide ménagère ainsi que sur la famille élargie. Par exemple, son neveu, qui habite le même quartier, la remplace lorsqu'elle part en vacances. On le voit, cette solidarité ne peut exister sans la mise en œuvre de stratégies résidentielles ayant pour objectif le rapprochement entre générations. C'est notamment le cas de Yann qui s'est également beaucoup occupé de sa mère (décédée au moment de l'enquête), dont il a été très proche. C'est à la suite du décès de son frère, alors âgé de 50 ans d'un cancer foudroyant en 1986, et de celui de son père deux ans après, qu'il décide d'installer sa mère à proximité de lui et de veiller à ce qu'elle ne manque de rien :

– « Je la voulais plus près de moi parce qu'elle avait 83 ans. J'ai dit "bon tu vas venir à côté de moi

à Montrouge". On lui a fait acheter un petit deux pièces, et puis on a fait faire le portage à domicile. Je n'étais pas sûr qu'elle mange. Parce qu'elle ne mangeait pas beaucoup, avec le souvenir de papa, mon frère. C'était une femme anxieuse, elle ne mangeait plus beaucoup ».

Malheureusement, le déménagement souhaité par Yann perturbe profondément sa mère qui se sent déracinée. On retrouve ici l'importance du fait de vieillir chez soi pour les personnes âgées, qui s'explique bien souvent par le temps passé dans leur logement et l'attachement à leur quartier (Clément et al., 2005) ainsi que le sentiment de culpabilité lié au placement d'un parent dans une maison de retraite. Comme l'indique Yann, « cela a été la catastrophe parce qu'il a fallu qu'on la place ». Si Yann est très présent auprès de sa mère, il n'est pas seul pour faire face au vieillissement de celle-ci car il mobilise tout son entourage, en particulier sa femme, son fils mais également ses amis :

– « Pendant deux ans et demi, ma femme s'est sacrifiée. Quand on partait en vacances, c'était mon fils, et quand mon fils partait en vacances, ce sont mes amis qui allaient la voir. On ne l'a jamais laissée tomber. Ma femme l'a très bien compris, et puis elle l'aimait bien. Elle s'en est très bien occupée, au contraire, je ne peux lui faire que des louanges là-dessus, elle allait la changer, on lui lavait ses affaires, elle allait la changer, on la faisait manger, tous les jours ».

La lecture des entretiens permet de confirmer le rôle des femmes parmi ces aidants actifs au masculin, lesquelles assistent leur mari, comme la femme de Yann, pour aider leur belle-mère. C'est également la situation de Martine qui, bien que très occupée par son travail et ses activités bénévoles, accompagne son conjoint tous les samedis pour faire le ménage et les courses de sa belle-mère qui habite à plus de deux cents kilomètres de Paris.

Il ressort que si les hommes font partie des aidants actifs, ils partagent cette aide avec leur épouse alors que les femmes se retrouvent plus fréquemment seules à l'assumer. C'est d'ailleurs la position de Juliette qui, on l'a vu, souhaite rester à Paris afin que son fils puisse terminer ses études. Tout au long de sa vie, elle a été très proche de ses parents. À plusieurs reprises, ces derniers l'ont aidée. Aujourd'hui, son père, âgé de 85 ans, est dépendant suite à un infarctus et sa mère, qui a sept ans de moins, ne souhaite pas aller dans une maison de retraite. Femme au foyer – elle avait arrêté de travailler à la naissance de sa première fille – Juliette a alors renoncé à toutes ses activités pour s'occuper de ses parents : elle passe quotidiennement chez eux et a mis au point un système d'aide avec des auxiliaires de vie, sans le soutien de son conjoint ni de ses

frères, ces derniers étant en province. « *C'est dur* », « *c'est terrible* », « *c'est très lourd* ». Les mots empruntés à Juliette témoignent des moments difficiles qu'elle traverse et de sa solitude, ne pouvant s'appuyer sur ses deux frères qui se reposent entièrement sur elle. Juliette est, selon son expression, « *sur les rotules* », à force de courir entre les courses de ses parents, les siennes, les visites quotidiennes, et ses enfants. On peut prendre également l'exemple de Carol, née en 1951. Elle vit à Dulwich avec son compagnon et leur fils de 13 ans. Sa mère, âgée et en mauvaise santé, habite à proximité, à Peckham. Bien qu'elle ait quatre frères, elle se trouve seule pour s'occuper de leur mère, et ce d'autant plus que ses rapports avec ses frères sont conflictuels suite à la vente d'une maison familiale. Et même si elle voit sa mère deux ou trois fois par semaine, elle a le sentiment de ne pas donner assez de son temps.

– « *Bon, c'est une situation difficile parce que j'ai quatre frères mais il s'avère que je suis la seule qui se préoccupe de prendre soin de notre mère. Et un de mes frères s'est fait de l'argent sur le dos de ma mère parce qu'elle lui a vendu un bien pas cher et elle lui a prêté de l'argent. Il ne l'appelle pas car il se sent certainement coupable... Je veux dire... je descends voir ma mère et je me sens affreusement mal parce que je sens qu'elle a besoin qu'on passe plus de temps avec elle car elle ne va vraiment pas bien* ».

Les enfants uniques, plus rares dans les générations du *baby-boom*, ne peuvent s'en remettre à leur fratrie et sont d'emblée dans l'obligation morale d'être un aidant actif, comme le relate Steve à Londres : « *J'ai aussi la responsabilité de ma mère qui est âgée et dont je m'occupe depuis la mort de mon père il y a cinq ans. Et deux ans auparavant, je m'occupais de lui quand il allait fréquemment à l'hôpital. Donc, en plus de ma profession d'enseignant, j'ai eu la responsabilité de mes parents. Ma mère a 89 ans maintenant et elle souffre de démence. Je ne dirai pas que c'est comme avoir deux boulots mais je bouge sans cesse entre un monde rempli d'enfants de 8 ans et un monde avec des personnes en fin de vie. M'en occuper deux à trois fois par jour, c'est également très fatigant* ».

Les aidants passifs

On voit là le rôle de la fratrie parmi les *baby-boomers* qui se distinguent des autres générations par leur appartenance à des familles nombreuses : ils ont, par conséquent, un nombre plus élevé de frères et de sœurs. Ce qui a été parfois ressenti comme un inconvénient durant l'enfance (partage de la chambre, des jouets, des vêtements...) devient avec l'âge une ressource en matière de solidarités familiales. Le fait de pouvoir compter sur un frère ou une sœur pour s'occuper des parents âgés permet ainsi de répartir les tâches, mais aussi de rester plus distant, voire de se décharger complètement sur la fratrie.

La migration explique fréquemment ce rôle d'aidant passif, l'aide nécessitant une proximité géographique. C'est ce qu'exprime Philippe, originaire de Bourgogne et qui habite le onzième arrondissement de Paris au moment de l'enquête : « *Ma mère est bosseuse, j'en suis vraiment très fier. Et d'autant plus qu'elle vieillit. C'est pour ça que je vous ai dit qu'en vieillissant on se rapprochait davantage des familles qui nous restent. Donc elle est bien suivie. Alors, c'est vrai que mon frère Richard, quand il m'appelle, il me dit "Jean-Pierre il y a maman qui demande que tu viennes". Comme j'ai la possibilité de le faire, je descends, je prends le train, je descends, je reste... Mon frère s'occupe beaucoup d'elle mais s'il a besoin de prendre des congés il faut qu'il y ait quelqu'un donc... ça ne s'organise pas comme ça mais j'ai deux trois frères qui sont, quatre frères qui sont sur C., avec mes belles-sœurs bien sûr, avec leur femme, qui peuvent s'en occuper plus facilement que moi. Mais s'il y a besoin de descendre, je descends tout de suite, la gare de Lyon est à côté* ».

La situation de Philippe relèverait de l'aide-satisfaction (Caradec, 2009), dans la mesure où il évoque essentiellement les aspects positifs de la vieillesse de sa mère, ce qui est à lier à son moindre investissement temporel. En effet, il peut avoir un rôle de suppléant tout en se reposant sur ses frères mais aussi sur ses belles-sœurs car, comme on l'a vu précédemment, les femmes épaulent souvent leur mari dans l'aide à l'égard de leurs parents. C'est aussi le cas de Martin rassuré de savoir sa mère, à laquelle il est très attaché, à proximité de sa sœur, infirmière.

– « Et pour vos parents et beaux-parents, eux pensent parfois à leur avenir ? Par exemple, des projets de maison de retraite ? ».

– « *Ma mère a la chance d'être, d'habiter avec ma sœur dans le même immeuble. Donc ma sœur étant infirmière, elle s'occupe très bien de ma mère. Là, je vois, ma mère s'est cassé le poignet ; à son âge, c'était assez... mais ma sœur a pu s'en occuper et l'a prise à la maison, donc vous voyez. Tout ça fait que ma mère, je sais qu'elle est tranquille avec ma sœur à côté. Ensuite mes beaux-parents, eh bien, pour le moment, ma belle-mère est toujours en activité, elle est toujours dynamique (...) Voilà. Non, moi je ne peux pas dire, j'ai ma famille et ma belle-famille, ça va, ça se passe bien. Personne n'est en difficulté. Ça se passe bien* ».

– « Votre sœur n'a finalement jamais quitté votre mère ? ».

– « Non ».

– « Ils l'ont suivie et aujourd'hui... ».

– « *Oui, maintenant oui, ça c'est bien aussi, ça tran-*

quillise. J'aurais ma mère toute seule en province... que là... Et puis ma sœur infirmière, je peux vous dire que ça aide vachement. Ça permet de soulager. C'est une sécurité et une tranquillité, ça c'est sûr ».

Mais, contrairement, à Philippe, ce sont les parents de Martin qui ont décidé de suivre leur fille, jeune mariée, en province, le laissant « seul », « abandonné » selon ses mots. Sans y voir une forme d'égoïsme de la part de Martin, on peut l'analyser comme une dette de la part de sa sœur.

Pour autant, ce sont généralement les frères qui font partie des aidants passifs, et ce même lorsqu'ils résident à proximité. À Londres, Bill, né en 1950, est divorcé et remarié. Il a deux enfants nés de son premier mariage. Son père est décédé lorsqu'il était très jeune. Sa mère, âgée de 83 ans, vit à proximité de lui. Lorsque sa santé a décliné, Bill ne s'est pas davantage investi : une de ses sœurs est venue s'installer chez elle avec son mari et son fils, afin de l'aider au quotidien. Les rôles sont ainsi répartis : Bill détient celui d'aidant passif, sa sœur celui d'aidant actif. Et il semble que cette fonction soit fortement intériorisée par les femmes et les sœurs. Ainsi, Judith, célibataire avec une fille de 9 ans, est une aidante passive en raison de la distance géographique qui la sépare de sa mère, âgée de 81 ans. Bien qu'elles se téléphonent au moins une fois par semaine, Judith aurait aimé que sa mère vive à proximité. Mais pour différentes raisons, le rapprochement entre elles ne s'est pas fait, à son grand regret :

– « J'avais effectivement pensé à déménager à Leeds pour être près de ma mère il y a quatre ou cinq ans quand Sophie a commencé à aller à l'école. J'aurais été à peu près à cinquante ou soixante miles d'elle parce que je sais que ma mère aimerait être plus proche. Son idée serait qu'on habite à proximité ou qu'elle ait un petit appartement indépendant. Mais je pense que... c'est très... quand on se voit, c'est très excessif, et je ne pense pas que cela soit une façon naturelle de maintenir une relation car il y a toute cette pression pour que tout se passe bien et tout le reste, et je ne pense pas que les familles sont parfaites ; si la visite ne se passe pas particulièrement bien, il y a un sentiment terrible de... mon Dieu, de culpabilité, surtout parce qu'elle vieillit. Elle a 80 ans bientôt 81 alors non, je ne le ferai pas ».

On constate ainsi l'inertie des rapports hommes-femmes, ces résultats confirmant ceux bien connus sur le rôle central des femmes dans le système d'entraide. Sœurs, belles-sœurs, conjointes, filles, belles-filles ont un rôle clé dans la prise en charge des parents âgés dépendants, centralité féminine qui résulterait d'un gynécentrage (Déchaux, 2009) venant renforcer les inégalités hommes-femmes

avec l'allongement de l'espérance de vie de leurs parents. Après avoir été sous tension entre vie de la famille auprès des enfants et monde du travail, les femmes sont aujourd'hui confrontées à un nouveau dilemme entre devoir filial et poursuite d'une activité professionnelle, le niveau des demandes d'un parent âgé pouvant les conduire à réduire, voire arrêter leurs activités extérieures (Pennec, 2004 ; Weber et al., 2003) ou, dans la majorité des cas, à devoir assurer « sur tous les fronts : familial, personnel et professionnel » (Le Bihan-Youinou et Martin, 2006).



Conclusion

À l'heure de la retraite, à la veille d'élaborer de nouveaux projets résidentiels, familiaux, voire affectifs, les *baby-boomers*, premières générations ayant des parents toujours en vie, sont confrontés à la vieillesse de leurs parents. Ils doivent alors faire face à la perte d'autonomie, aux handicaps, aux troubles psychologiques des ascendants et assistent au phénomène de déprise (Clément et Mantovani, 1999) qui touche leurs parents, entraînant parfois une nouvelle organisation de leur propre vie. Ces générations trop vite qualifiées d'« individualistes » seraient en quelque sorte rappelées à l'ordre par la force des choses et sommées d'assumer leurs obligations familiales tant auprès de leurs parents vieillissants que de leurs enfants nouvellement entrés dans la vie adulte. Qu'en est-il réellement ?

Concernant la place respective des enfants et des parents dans le réseau des *baby-boomers*, on constate le rôle primordial des enfants, notamment à travers la garde des petits-enfants. Peut-on pour autant en déduire un comportement moins altruiste à l'égard des parents âgés ? Il est difficile ici de conclure sur cette question, les *baby-boomers* faisant preuve d'entraide vis-à-vis de leurs parents comme l'ont montré certaines stratégies résidentielles. C'est alors davantage une complication à se projeter dans l'avenir qui transparaît, ces mêmes individus ayant quelques difficultés à préparer leur retraite. Une demande d'indépendance réciproque se dévoile également dans les entretiens, et ce tant de la part des parents des *baby-boomers* que des *baby-boomers* et des enfants des *baby-boomers*. Cette volonté d'indépendance des parents se traduit notamment par le désir de rester chez eux le plus longtemps possible et le refus de cohabiter avec les enquêtés – cette question est d'ailleurs quasiment absente des entretiens, montrant la forte intériorisation de l'autonomie intergénérationnelle – ainsi que le rejet d'être placés. Dans ces conditions, l'entrée dans une maison de retraite se révèle être l'ultime solution, sachant qu'elle a un

coût considérable, aussi bien à un niveau psychologique que financier. Il ressort d'ailleurs de l'analyse des entretiens un sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses parents quant à la façon de gérer la dernière étape de la vie et de solitude.

Mais si les *baby-boomers* se sont massivement mobilisés devant les difficultés rencontrées par leurs enfants, face à la vieillesse de leurs parents, face à ce rôle inédit d'enfants de parents âgés, des contradictions se font jour, le poids des obligations familiales constituant une entrave à leur liberté, à leur épanouissement individuel. Les réactions des enfants du *baby-boom* divergent alors selon leur histoire familiale, leur sexe et la composition de la fratrie. Les générations nées après-guerre sont souvent issues de familles nombreuses : l'avancée en âge des parents pose également la question de solidarité entre frères et sœurs. La plupart de ceux qui ont leurs deux parents en bonne santé discourront peu sur l'avenir de leurs parents, forme de déni, de refus de voir leurs parents vieillir mais aussi d'entrevoir leur propre vieillesse (Blein *et al.*, 2009). Certains, conformes à l'idée que les *baby-boomers* forment une génération égoïste, resteront « impassibles » aux injonctions de solidarité, le plus souvent en raison de la prise de distance par rapport à leur famille d'origine ou de la présence d'un membre de la fratrie. D'autres saisiront l'opportunité que procure l'existence d'un frère ou d'une sœur plus à

même de prendre en charge les parents âgés, notamment parce qu'il-elle réside à proximité, pour « rester à l'arrière » en tant qu'« aidants passifs ». Enfin, restent ceux qui, « sur le front », au cœur du système d'entraide, constituent les « aidants actifs ».

Si cette recherche sur les *baby-boomers* confirme la place des femmes de ces générations dans le système d'entraide, elle montre peu de différences entre les enquêtés londoniens et parisiens en matière d'entraide familiale, constat qui rejoint celui de Peter Willmott (1991) concernant la Grande-Bretagne. Par ailleurs, la typologie proposée mériterait d'être approfondie, notamment sur le rôle des frères et des sœurs face à la dépendance des parents et beaux-parents âgés. Car aussi bien à Londres qu'à Paris, la perte d'autonomie des ascendants entraîne une répartition des tâches au sein de la fratrie quant au niveau de prise en charge qui peut paraître évidente pour certains en raison du sexe de l'aidant, de son rang de naissance, de sa localisation ou, au contraire, être source de tensions, voire de rancœurs. Qu'ils soient séparés par la vie ou restés proches de leurs frères ou sœurs, les *baby-boomers*, premières générations d'enfants de parents âgés, apparaissent « contraints à la solidarité familiale », obligés parfois de « reformer la maisonnée d'origine » (Weber, 2002) pour faire face à la dépendance des proches.

Références bibliographiques

- Attias-Donfut C. et Segalen M., 2001, *Le siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Paris, Autrement.
- Attias-Donfut C. (dir.), 1995, *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, collection Essais et recherche.
- Baumann Z., 2004, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Paris, Hachette, Littératures.
- Bidou-Zachariassen C., 2000, À propos de la « service class ». *Les classes moyennes dans la sociologie britannique*, *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4:777-796.
- Blanpain N. et Pan Ké Shon J.-L., 1999, « La sociabilité des personnes âgées », *Insee première*, n° 644.
- Blein L., Lavoie J.-P., Guberman N. et Olazabal I., 2009, *Vieilliront-ils un jour ? Les baby-boomers aidants face à leur vieillissement*, *Lien social et Politiques*, n° 62:123-134.
- Bonvalet C., Clément C. et Ogg J., 2011, *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*, Paris, PUF.
- Bonvalet C., Drosso F., Benguigui F. et Huyn P. M. (dir.), 2007, *Vieillesse de la population et logement. Stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française.

- Bonvalet C. et Maison D., 1999, *Famille et entourage : le jeu des proximités*, in **La famille et ses proches. L'aménagement des territoires** (sous la dir. de Bonvalet C., Gotman A. et Grafmeyer Y.), Paris, Institut national d'études démographiques, Travaux et documents, Cahier n° 143.
- Brault M.-M., 2003, *Mères et filles au bout de la vie. Les relations filiales entre le troisième et le quatrième âge*, **Recherches et Prévisions**, n° 71:77-80.
- Caradec V., 2009, *Vieillir, un fardeau pour les proches ?*, **Lien social et Politiques**, n° 62:111-122.
- Caradec V., 1996, **Le couple à l'heure de la retraite**, Rennes, PUR.
- Chauvel L., 2006, **Les classes moyennes à la dérive**, Paris, Le Seuil, collection La République des idées.
- Clément S., Rolland C. et Thoer-Fabre C., 2005, « Usages, normes, autonomie. Analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population », Paris, PUCA-Recherche, n° 177.
- Clément S. et Mantovani J., 1999, *Les déprises en fin de parcours de vie*, **Gérontologie et Société**, n° 90:95-108.
- Daatland S. et Slagsvold B., 2006, *Biographies, vieillissement et générations, Norwegian Social Research, Norvège, 2002-2007*, in **Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe, Bilan de 9 collectes** (sous la dir. de Bonvalet C., Ogg J.), Paris, Institut national d'études démographiques, collection Méthodes et Savoirs, vol. 4:229-239.
- Déchaux J.-H., 2009, *Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale*, **Politiques sociales et familiales**, n° 95:7-17.
- Esping-Andersen G., 2007, **Les trois mondes de l'État-providence**, Paris, PUF.
- Finch J., 1989, **Family obligations and social change**, Cambridge, Polity Press.
- Gourdon V., 2001, **Histoire des grands-parents**, Paris, Perrin, 2001.
- Héran F., 1987, *La sociabilité, une pratique culturelle*, **Économie et Statistique**, n° 216.
- Kellerhals J. et Widmer E., 2005, **Familles en Suisse : les nouveaux liens**, Lausanne, PPU.
- Lavoie J.-P., 2000, **Familles et soutien aux parents âgés dépendants**, Paris et Montréal, L'Harmattan.
- Le Bihan-Youinou B. et Martin C., 2006, *Travailler et prendre soin d'un parent âgé dépendant*, **Travail, genre et sociétés**, n° 16:77-96.
- Le Borgne-Uguen F., 2003, *Grands-parents : un rôle à composer. Un enjeu entre générations, une étape dans le parcours de vie*, **Empan**, n° 52:77-28.
- Martin C., 1997, *La comparaison des systèmes de protection en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État-providence*, **Lien social et Politiques**, n° 37:145-155.
- Mendras H., 1997, **L'Europe des Européens. Sociologie de l'Europe occidentale**, Paris, Gallimard.
- Olazabal I. (dir.), 2009, **Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante**, Québec, Éditions Nota Bene.
- Ortalda L., 2001, « Le système d'entraide au sein de la parenté : entre logiques sociales et pratiques familiales », thèse de sociodémographie, Nanterre, Paris X - Nanterre.
- Pennec S., 2004, *Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux*, **Lien social et Politiques**, n° 51:97-107.
- Segalen M., 2006, **Sociologie de la famille**, Paris, Armand Colin.
- Singly F. (de), 1996, **Le soi, le couple et la famille**, Paris, Nathan.
- Weber F., 2002, *Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie*, in **Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission** (sous la dir. de Debordeaux D. et Strobel P.), Paris, Maison des Sciences de l'homme, Droit et Société, LGDJ.
- Weber F., Gojard S. et Gramain A., 2003, **Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine**, Paris, La Découverte.
- Willmott P., 1991, *Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise*, **Genèses**, n° 4:128-144.

